



Formation
Brevet Fédéral Éveil Aquatique
INFAN-FFN



***Du 21 au 23 février et
du 11 au 13 avril 2025***



Le titulaire du Brevet Fédéral Éducateur Éveil Aquatique intervient auprès de tous les enfants de 4 mois à 4 ans et de leurs parents.



OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Concevoir une séance d'éveil en sécurité en prenant en compte le cadre réglementaire, les caractéristiques des enfants et des parents, les caractéristiques du milieu aquatique, les risques prévisibles, les moyens à disposition afin d'organiser des situations permettant d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés
- Conduire une séance d'éveil aquatique en sécurité en prenant en compte les résultats de l'évaluation initiale afin d'atteindre les objectifs pédagogiques visés
- Établir un bilan simple de la séance d'éveil aquatique en évaluant les progrès des enfants en utilisant les outils d'évaluation adaptés afin de faciliter la progression pédagogique vers les objectifs visés

PROGRAMME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- Connaissance du milieu aquatique
- Environnement réglementaire et sécurisation de l'activité
- Connaissance des publics et approche pédagogique
- Construction d'une séance et élaboration de situations pédagogiques
- Conduite de séance et animation éducative



PUBLICS ET PRÉ-REQUIS



PRÉ-REQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit pouvoir justifier, au moment de l'inscription, des pré-requis suivants :

- Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Être licencié à la FFN
- Être titulaire a minima du PSE1 à jour de la formation continue
- Être titulaire a minima d'un BF3 à jour de la formation continue ou d'un diplôme d'État ou Titre à Finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, à jour de la formation continue
- Être capable de réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres, ou présenter une attestation de formation continue du diplôme détenu. Cette attestation est délivrée par un professionnel des activités de la natation et datant de moins de 3 mois avant l'entrée en formation. Un modèle d'attestation est disponible en annexe.

Les candidatures de personnes extérieures au réseau FFN seront étudiées par les experts Éveil Aquatique et l'INFAN. Une attestation de suivi de formation sera remise à l'issue de la formation.

INSCRIPTION

Pour vous pré-inscrire, veuillez cliquer [ICI](#) puis renvoyer les justificatifs ci-dessous à vincent.vacherat@ffnatation.fr avant le **14 février** pour valider votre inscription :

- Pièce d'identité
- Photo d'identité au format numérique (JPEG ou JPG de préférence)
- Licence FFN 2024-2025
- Diplôme ou titre à finalité professionnelle, ou BF3 à jour de la formation continue
- PSE1 à jour de la formation continue
- Attestation justifiant du passage d'un test de sécurité réglementaire, de moins de 3 mois (modèle en annexe)
- Règlements de 900€ pour les frais pédagogiques et 50€ pour les frais d'inscription. Le règlement se fait en ligne par carte bancaire à partir du lien de paiement suivant : <https://www.helloasso.com/associations/infan-ffn/paiements/eveil-aquatique>

ANALYSE DES BESOINS

L'analyse des besoins est réalisée lors du questionnaire de pré-inscription.

POSITIONNEMENT

Un questionnaire d'auto-positionnement est rempli lors de la pré-inscription par le stagiaire. **Il sera complété par un positionnement individuel la semaine du 10 au 14 février.**



ORGANISATION DE LA FORMATION

DATES

Dates de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Dates des certifications
Du 21 au 23 février et du 11 au 13 avril 2025 + 1h en distanciel entre les deux regroupements	45 heures	14 février	À définir

LIEUX

La formation aura lieu :

- Les vendredis 21 février et 11 mars au siège fédéral au 104, rue Martre 92110 CLICHY
- Les samedis et dimanches à la piscine de la Grange Aux Belles au 17 Rue Boy-Zelensky, 75010 Paris

Possibilité d'hébergement près de la piscine à l'hôtel Generator à des tarifs entre 55 et 75€ la nuitée.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

INFAN

Adresse : 104 rue Martre – CS 70052 – 92583 CLICHY Cedex

SIRET : 775.695.802.000.63

Code APE : 9312Z

Site internet FFN : www.ffnatation.fr / www.ffn.extranat.fr

N° de déclaration : 11.75.34540.75

Tel : 01.70.48.45.24

Email INFAN : infan@ffnatation.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Intervention d'experts
- Mises en situation
- Retours d'expériences
- Analyses vidéo

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DÉDIÉS A L'ACTION

La formation se déroule en présentiel (44h) et en distanciel (1h). La salle de cours de l'INFAN dispose du matériel nécessaire à l'action de formation. Des supports pédagogiques seront mis à disposition des stagiaires, principalement en format numérique.

4 matinées de formation auront lieu en bassin (les samedis et dimanches).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve 1 : épreuve pratique

Cette épreuve consiste en une mise en situation avec un des publics cibles et leurs parents, d'une durée de 30 minutes maximum. L'évaluateur tiendra compte de :

- L'attitude et du comportement du candidat
- La sécurité de la pratique, des enfants et des parents
- La richesse et la pertinence des exercices ou jeux éducatifs proposés
- L'interaction tripartite : enfant-parents-éducateur
- La capacité de l'éducateur à modifier ou adapter ses consignes pédagogiques en tenant compte des réponses de l'enfant et/ou des parents

Épreuve 2 : épreuve orale sur la base d'un dossier

Cette épreuve consiste en un entretien sur la conception d'un projet de mise en place d'une section Éveil Aquatique au sein du club (création ou développement) et sur les connaissances nécessaires pour mener à bien le projet. Le dossier doit compter entre 15 et 20 pages maximum et respecter la charte d'écriture envoyée par l'organisme de formation.

La recevabilité des dossiers sera étudiée par l'INFAN.

Durée de l'épreuve : 30 minutes dont 10 minutes maximum de présentation du dossier. Le candidat peut utiliser des supports de présentation de son choix.

Les jurys seront composés de 2 personnes appartenant en priorité à deux groupes différents :

- La Direction Technique Nationale
- Les experts Éveil Aquatique identifiés par le cercle de compétences.



SUITE DE PARCOURS ET PASSERELLES

SUITE DE PARCOURS

Le titulaire du Brevet Fédéral Éveil Aquatique pourra poursuivre son parcours en suivant une formation dans le cadre de l'Académie de la Natation.

INFAN

Adresse : 104 rue Martre – CS 70052 – 92583 CLICHY Cedex

SIRET : 775.695.802.000.63

Code APE : 9312Z

Site internet FFN : www.ffnatation.fr / www.ffn.extranat.fr

N° de déclaration : 11.75.34540.75

Tel : 01.70.48.45.24

Email INFAN : infan@ffnatation.fr

PASSERELLES

Ce Brevet Fédéral ne permet pas, seul, d'encadrer contre rémunération, ni de bénéficier d'allègements pour d'autres diplômes fédéraux.

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Brevet Fédéral d'Éducateur Éveil Aquatique. Les deux années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN. La capacité à exercer les compétences en lien avec la certification du Brevet Fédéral d'Éducateur Éveil Aquatique est soumise au suivi de la formation continue. Cette formation continue comprend a minima :

- Une demi-journée de secourisme et sécurité en piscine : pratique du test de sécurité et mises en situation pratique
- Une demi-journée pédagogique.

De plus, il est important de rappeler que les personnes doivent maintenir à jour la formation continue de leur diplôme de Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE 1).



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles. Renseignements complémentaires auprès de la référente handicap pour toute étude d'aménagements : Frédérique CROCHARD frederique.crochard@ffnatation.fr



INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre d'éducateurs accueillis	6
Nombre d'éducateurs admis	5
Nombre d'éducateurs ayant échoué à la certification	0
Nombre d'abandons	1
Taux de satisfaction sur le niveau d'informations communiquées	86,6%
Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil pendant la formation	90%
Taux de satisfaction sur les conditions matérielles mises à disposition	83,3%
Taux de satisfaction sur la gestion du temps	73,3%
Taux de satisfaction sur la qualité des interventions	86,6%



Taux de satisfaction sur les échanges avec l'INFAN	83,3%
Taux de satisfaction global à l'égard de la formation	86,6%

€ TARIF ET FINANCEMENTS

TARIF

Le coût de la formation est de 900€ auxquels il faut ajouter 50€ de frais d'inscription. Le règlement se fait en ligne par carte bancaire à partir du lien de paiement suivant : <https://www.helloasso.com/associations/infan-ffn/paiements/eveil-aquatique>

FINANCEMENTS

Plusieurs modalités de financement sont possibles :

- Financement AFDAS pour les clubs ayant au moins 1 salarié
- Financement du club
- Financement personnel du stagiaire (possibilité de payer en 3 fois)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont téléchargeables [ICI](#).



CONTACTS

Référent pédagogique	Vincent VACHERAT	vincent.vacherat@ffnatation.fr	01.70.48.45.21
Référent administratif	Vincent VACHERAT	vincent.vacherat@ffnatation.fr	01.70.48.45.21
Référent technique	Vincent VACHERAT	vincent.vacherat@ffnatation.fr	01.70.48.45.21
Référent handicap	Frédérique CROCHARD	frederique.crochard@ffnatation.fr	06.82.84.23.21



ANNEXE : ATTESTATION DE PASSAGE DU TEST DE SÉCURITÉ RÉGLEMENTAIRE

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Titulaire du diplôme suivant :

Numéro de diplôme :

Délivré le :

A jour de ma formation continue (CAEP MNS...) :

Oui

Non

Atteste que

NOM : Prénom :
.....

Né(e) le : à :

Licencié(e) au club :

A réalisé le parcours suivant, sur une distance de 50 mètres, sans lunettes de natation ni pince-nez :

- Départ libre du bord du bassin ;
- Parcours en nage libre ;
- Plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre ;
- Remontée du mannequin jusqu'à la surface ;
- Remorquage d'une personne, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres ;
- Si possible, sortie de l'eau de la victime.

L'utilisation de l'échelle est interdite. Cette attestation est établie pour faire valoir ce que de droit.

A Le

Signature